

Myriam Cecchetti

Députée

Luxembourg, le 06 octobre 2021

Concerne: Question parlementaire relative aux voitures électriques

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Le Statec publie régulièrement les chiffres concernant les nouvelles immatriculations de voitures au Luxembourg, notamment en distinguant par type de carburant. Ainsi pour l'année 2020, le Statec recense 2473 voitures 100% électriques qui ont été immatriculées pour la première fois au Luxembourg. Ce chiffre correspond environ à 5,4% des nouvelles immatriculations. Pour la première moitié de l'année 2021 (janvier 2021 à juin 2021), 2071 voitures 100% électriques ont été immatriculées pour la première fois au Luxembourg, ce qui correspond à environ 8,2% des nouvelles immatriculations sur la même période.

Cependant, la consommation en énergie peut varier énormément selon les différents types de modèles. Partant, je voudrais vous poser la question suivante:

1) Pouvez-vous me donner le nombre de voitures 100% électriques nouvellement immatriculées séparément pour les années 2019, 2020 et pour la première moitié de 2021, en classifiant ces chiffres selon la consommation d'énergie électrique des voitures en fonction de la grille ci-dessous?

<12 kWh/100 km

de 12 kWh/100 km à <14 kWh/100 km

de 14 kWh/100 km à <16 kWh/100 km

de 16 kWh/100 km à <18 kWh/100 km

de 18 kWh/100 km à <20 kWh/100 km

de 20 kWh/100 km à <22 kWh/100 km

de 22 kWh/100 km à <24 kWh/100 km

de 24 kWh/100 km à <26 kWh/100 km

≥ 26 kWh/100 km

Le programme gouvernemental « clever primes » prévoit des subventions publiques directes pour l'achat d'un véhicule 100% électrique et a été modifié à deux reprises depuis 2019.

2) Pouvez-vous m'indiquer, pour les subventions des voitures ou camionnettes 100% électriques, le nombre de demandes accordées et les montants accordés en différenciant selon les trois régimes différents (1.1.2019 - 10.5.2020 / 11.5.2020 - 31.3.2021 / 1.4.2021 - date la plus récente)?

3) Pouvez-vous me donner le nombre de demandes, pour les subventions des voitures ou camionnettes 100% électriques, introduites depuis janvier 2019 par des personnes physiques et le nombre de demandes introduites depuis janvier 2019 par des personnes morales?

Avec mes salutations respectueuses,

Myriam Cecchetti

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Myriam Cecchetti', written in a cursive style.

Députée



Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable à la question parlementaire n° 5050 du 6 octobre 2021 de Madame la Députée Myriam Cecchetti.

Pouvez-vous me donner le nombre de voitures 100% électriques nouvellement immatriculées séparément pour les années 2019, 2020 et pour la première moitié de 2021, en classifiant ces chiffres selon la consommation d'énergie électrique des voitures en fonction de la grille ci-dessous?

Par sa question parlementaire, l'honorable Députée souhaite recevoir des informations au sujet du nombre de voitures 100% électriques nouvellement immatriculées pour les années 2019, 2020 et pour la première moitié de 2021.

Le tableau ci-dessous représente depuis 2019 les premières immatriculations de voitures à personnes 100% électriques au Luxembourg et ceci selon leur consommation énergétique en kilowattheures (kWh) par 100 kilomètres :

Consommation par 100 km en kWh	2019	2020	2021*
<12kWh	11	11	7
de 12kWh à <14kWh	52	85	95
de 14kWh à <16kWh	150	811	999
de 16kWh à <18kWh	428	857	1.203
de 18kWh à <20kWh	47	228	367
de 20kWh à <22kWh	68	25	65
de 22kWh à <24kWh	39	110	126
de 24kWh à <26kWh	45	82	102
≥ 26kWh	19	53	129
Grand Total	859	2.262	3.093

* Janvier à septembre 2021 inclus

Pouvez-vous m'indiquer, pour les subventions des voitures ou camionnettes 100% électriques, le nombre de demandes accordées et les montants accordés en différenciant selon les trois régimes différents (1.1.2019 - 10.5.2020 / 11.5.2020 - 31.3.2021 / 1.4.2021 - date la plus récente)?

Le tableau suivant indique le nombre de demandes accordées et le montant des aides versées pour les voitures automobiles 100 % électriques :

1.1.2019 - 10.5.2020		11.5.2020 - 31.3.2021	
Nombre : 1 117	5 585 000 €	Nombre : 1 462	10 192 000 €

Situation au 21.10.2021

En ce qui concerne le régime relatif à la période du 1er avril au 21 octobre 2021, un certain nombre de demandes d'aides (165 demandes) sont en cours de traitement et les premiers paiements pourront être opérés prochainement. En effet, il s'agit de noter que selon les dispositions de l'article 1er du *règlement grand-ducal modifié du 7 mars 2019 - portant introduction d'une aide financière pour la promotion des véhicules routiers à zéro ou à faibles émissions de CO2 - modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques*, la date de commande détermine le régime d'aide applicable et les paiements ne peuvent être opérés qu'après immatriculation. Vu que les délais de livraison des voitures électriques ont été de plusieurs mois ces derniers temps, les premières demandes en liquidation pour voitures commandées depuis le 1er avril 2021 n'ont pu être émises que récemment. Par ailleurs, les demandes pour les voitures immatriculées au nom d'une personne morale, du 1er avril au 21 octobre 2021, n'ont pas encore été introduites, étant donné qu'un délai de sept mois à partir de la date d'immatriculation doit être respecté.

Le nombre de demandes accordées et le montant des aides versées pour les camionnettes 100% électriques sont repris dans le tableau ci-dessous :

1.1.2019 - 10.5.2020		11.5.2020 – 15.10.2021	
Nombre : 42	210 000 €	Nombre :23	178 000 €

Situation au 21.10.2021

Pouvez-vous me donner le nombre de demandes, pour les subventions des voitures ou camionnettes 100% électriques, introduites depuis janvier 2019 par des personnes physiques et le nombre de demandes introduites depuis janvier 2019 par des personnes morales?

Finalement, le tableau suivant indique le nombre de demandes pour des subventions des voitures ou camionnettes 100% électriques introduites depuis janvier 2019 par des personnes physiques ou morales :

Type de véhicule 100 % électriques	Personnes physiques	Personnes morales	Total
Camionnettes	1	73	74
Voitures automobiles à personnes	1 834	1 572	3 406
Grand Total	859	2.262	3.093

Situation au 21.10.2021

Cependant, il est important de signaler que les véhicules immatriculés au nom de personnes morales ne sont pas seulement des voitures de sociétés qui peuvent être mises à disposition à des fins non professionnelles par l'employeur au salarié, mais il peut aussi s'agir de véhicules soumis à un régime de leasing financier. Il s'agit ici d'un contrat de crédit-bail où en principe le prix d'acquisition du véhicule loué, ainsi que les frais accessoires et financiers sont payés pendant la durée de location.

Luxembourg, le 16/11/2021

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch